

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE CHATEAU RENAULT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21370063600011

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de CHATEAU RENAULT

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE CHATEAU RENAULT (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	30
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	43
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	45
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	48
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	53
C3.2 - Liste des établissements publics créés	54
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	55
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	56
D2 - Arrêté et signatures	57

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 37063	MAIRIE DE CHATEAU RENAULT MAIRIE DE CHATEAU RENAULT	BP 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5080
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	51
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CASTELRENAUDAIS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1200848	2483041		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 331,44	
2	Produit des impositions directes/population	492,13	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 227,87	
4	Dépenses d'équipement brut/population	368,03	
5	Encours de dette/population	1 004,52	
6	DGF/population	231,69	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 555 529,30	6 552 600,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 002 929,30

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	7 555 529,30	7 555 529,30
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 382 243,30	2 646 808,01

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	95 265,89	314 118,60
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 483 417,42	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 960 926,61	2 960 926,61
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 516 455,91	10 516 455,91
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 715 195,00	0,00	1 842 050,00	1 842 050,00	1 842 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 858 000,00	0,00	3 872 500,00	3 872 500,00	3 872 500,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	450 936,00	0,00	424 236,00	424 236,00	424 236,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 032 131,00	0,00	6 146 786,00	6 146 786,00	6 146 786,00
66	Charges financières	190 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	179 000,00	179 000,00	179 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 301 131,00	0,00	6 550 786,00	6 550 786,00	6 550 786,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	557 466,68	0,00	639 743,30	639 743,30	639 743,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	360 000,00	0,00	365 000,00	365 000,00	365 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		917 466,68	0,00	1 004 743,30	1 004 743,30	1 004 743,30
TOTAL		7 218 597,68	0,00	7 555 529,30	7 555 529,30	7 555 529,30

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 555 529,30
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	215 000,00	0,00	245 000,00	245 000,00	245 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	354 350,00	0,00	351 850,00	351 850,00	351 850,00
73	Impôts et taxes	3 772 919,00	0,00	3 816 000,00	3 816 000,00	3 816 000,00
74	Dotations et participations	1 552 467,00	0,00	1 729 250,00	1 729 250,00	1 729 250,00
75	Autres produits de gestion courante	125 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 019 736,00	0,00	6 292 100,00	6 292 100,00	6 292 100,00
76	Produits financiers	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 030 236,00	0,00	6 302 600,00	6 302 600,00	6 302 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL		6 280 236,00	0,00	6 552 600,00	6 552 600,00	6 552 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 002 929,30
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 555 529,30
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	754 743,30
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 000,00	8 274,00	40 000,00	40 000,00	48 274,00
204	Subventions d'équipement versées	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles	510 454,00	47 107,78	290 743,30	290 743,30	337 851,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	190 600,00	39 884,11	190 000,00	190 000,00	229 884,11
	Total des opérations d'équipement	560 500,00	0,00	997 500,00	997 500,00	997 500,00
	Total des dépenses d'équipement	1 330 554,00	95 265,89	1 522 243,30	1 522 243,30	1 617 509,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	440 000,00	0,00	465 000,00	465 000,00	465 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	480 000,00	0,00	515 000,00	515 000,00	515 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 810 554,00	95 265,89	2 037 243,30	2 037 243,30	2 132 509,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	250 000,00	0,00	345 000,00	345 000,00	345 000,00
	TOTAL	2 060 554,00	95 265,89	2 382 243,30	2 382 243,30	2 477 509,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	483 417,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 960 926,61
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	462 402,32	314 118,60	617 500,00	617 500,00	931 618,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	402 300,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	864 702,32	314 118,60	1 067 500,00	1 067 500,00	1 381 618,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	210 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	436 317,78	0,00	264 564,71	264 564,71	264 564,71
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des recettes financières	696 317,78	0,00	479 564,71	479 564,71	479 564,71
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 561 020,10	314 118,60	1 547 064,71	1 547 064,71	1 861 183,31
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	557 466,68	0,00	639 743,30	639 743,30	639 743,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	360 000,00	0,00	365 000,00	365 000,00	365 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	917 466,68	0,00	1 099 743,30	1 099 743,30	1 099 743,30

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		2 478 486,78	314 118,60	2 646 808,01	2 646 808,01	2 960 926,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 960 926,61
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	754 743,30
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 842 050,00		1 842 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 872 500,00		3 872 500,00
014	Atténuations de produits	8 000,00		8 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	424 236,00		424 236,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	150 000,00	0,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles	179 000,00	0,00	179 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	365 000,00	365 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	75 000,00		75 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		639 743,30	639 743,30
Dépenses de fonctionnement – Total		6 550 786,00	1 004 743,30	7 555 529,30

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 555 529,30
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 924,00	5 924,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	465 000,00	0,00	465 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	997 500,00		997 500,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	48 274,00	0,00	48 274,00
204	Subventions d'équipement versées	4 000,00	0,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	337 851,08	0,00	337 851,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	229 884,11	339 076,00	568 960,11
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
Dépenses d'investissement – Total		2 132 509,19	345 000,00	2 477 509,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	483 417,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 960 926,61
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	245 000,00		245 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	351 850,00		351 850,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		244 076,00	244 076,00
73	Impôts et taxes	3 816 000,00		3 816 000,00
74	Dotations et participations	1 729 250,00		1 729 250,00
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00	0,00	150 000,00
76	Produits financiers	500,00	0,00	500,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	5 924,00	15 924,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 302 600,00	250 000,00	6 552 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 002 929,30
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 555 529,30
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	135 000,00	0,00	135 000,00
13	Subventions d'investissement	931 618,60	0,00	931 618,60
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	450 000,00	0,00	450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	95 000,00	95 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		365 000,00	365 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		639 743,30	639 743,30
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00		80 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 596 618,60	1 099 743,30	2 696 361,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	264 564,71
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 960 926,61
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 715 195,00	1 842 050,00	1 842 050,00
60611	Eau et assainissement	35 000,00	35 000,00	35 000,00
60612	Energie - Electricité	330 000,00	330 000,00	330 000,00
60621	Combustibles	17 500,00	7 000,00	7 000,00
60622	Carburants	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60623	Alimentation	97 500,00	115 000,00	115 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	900,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	135 000,00	129 905,00	129 905,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	5 500,00	5 500,00
60636	Vêtements de travail	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6067	Fournitures scolaires	17 500,00	17 500,00	17 500,00
6068	Autres matières et fournitures	100 000,00	100 000,00	100 000,00
611	Contrats de prestations de services	13 000,00	27 500,00	27 500,00
6122	Crédit-bail mobilier	17 000,00	35 000,00	35 000,00
6132	Locations immobilières	3 250,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	30 000,00	50 000,00	50 000,00
61521	Entretien terrains	13 500,00	30 000,00	30 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	55 000,00	55 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	47 500,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 500,00	8 500,00	8 500,00
61551	Entretien matériel roulant	45 000,00	45 000,00	45 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6156	Maintenance	85 000,00	85 000,00	85 000,00
6161	Multirisques	32 500,00	15 000,00	15 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	7 500,00	15 000,00	15 000,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	95,00	95,00	95,00
6188	Autres frais divers	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 250,00	1 250,00	1 250,00
6226	Honoraires	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6231	Annonces et insertions	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	110 000,00	115 000,00	115 000,00
6236	Catalogues et imprimés	750,00	750,00	750,00
6237	Publications	32 500,00	32 500,00	32 500,00
6238	Divers	450,00	450,00	450,00
6247	Transports collectifs	5 500,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	12 500,00	12 500,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	250,00	350,00	350,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 750,00	3 750,00	3 750,00
6288	Autres services extérieurs	70 000,00	70 000,00	70 000,00
63512	Taxes foncières	36 000,00	36 000,00	36 000,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 000,00	31 500,00	31 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 858 000,00	3 872 500,00	3 872 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	47 500,00	47 500,00	47 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 500,00	6 500,00	6 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 775 000,00	1 775 000,00	1 775 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	50 000,00	50 000,00	50 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	370 000,00	370 000,00	370 000,00
64131	Rémunérations non tit.	285 000,00	285 000,00	285 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	33 500,00	33 500,00	33 500,00
64168	Autres emplois d'insertion	90 000,00	100 000,00	100 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	3 000,00	3 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	390 000,00	350 000,00	350 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	585 000,00	580 000,00	580 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 000,00	25 000,00	25 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	145 000,00	145 000,00	145 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 500,00	10 000,00	10 000,00
6472	Prestations familiales directes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	60 000,00	60 000,00
6488	Autres charges	30 500,00	11 500,00	11 500,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	500,00	500,00	500,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	7 500,00	7 500,00	7 500,00
65	Autres charges de gestion courante	450 936,00	424 236,00	424 236,00
6531	Indemnités	90 000,00	90 500,00	90 500,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 500,00	11 500,00	11 500,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6536	Frais de représentation du maire	650,00	600,00	600,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 350,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6553	Service d'incendie	114 436,00	114 436,00	114 436,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	33 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	105 000,00	105 000,00	105 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	80 000,00	85 000,00	85 000,00
65888	Autres	5 000,00	5 000,00	5 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 032 131,00	6 146 786,00	6 146 786,00
66	Charges financières (b)	190 000,00	150 000,00	150 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	185 000,00	150 000,00	150 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	179 000,00	179 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	175 000,00	175 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	75 000,00	75 000,00	75 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 301 131,00	6 550 786,00	6 550 786,00
023	Virement à la section d'investissement	557 466,68	639 743,30	639 743,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	360 000,00	365 000,00	365 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	360 000,00	365 000,00	365 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		917 466,68	1 004 743,30	1 004 743,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		917 466,68	1 004 743,30	1 004 743,30
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 218 597,68	7 555 529,30	7 555 529,30

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 555 529,30
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	39 192,73
Montant des ICNE de l'exercice N-1	39 192,73
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	215 000,00	245 000,00	245 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	215 000,00	245 000,00	245 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	354 350,00	351 850,00	351 850,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	11 500,00	15 000,00	15 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	10 500,00	11 000,00	11 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	20 000,00	17 500,00	17 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	350,00	350,00	350,00
7066	Redevances services à caractère social	115 000,00	115 000,00	115 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	150 000,00	145 000,00	145 000,00
70688	Autres prestations de services	15 500,00	12 000,00	12 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	1 000,00	1 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	500,00	500,00	500,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	7 500,00	7 500,00	7 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	20 000,00	25 000,00	25 000,00
73	Impôts et taxes	3 772 919,00	3 816 000,00	3 816 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 464 169,00	2 500 000,00	2 500 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	750,00	500,00	500,00
73211	Attribution de compensation	1 100 000,00	1 096 000,00	1 096 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	67 500,00	65 000,00	65 000,00
7336	Droits de place	5 500,00	4 500,00	4 500,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	35 000,00	45 000,00	45 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	100 000,00	105 000,00	105 000,00
74	Dotations et participations	1 552 467,00	1 729 250,00	1 729 250,00
7411	Dotation forfaitaire	700 000,00	700 000,00	700 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	280 000,00	325 000,00	325 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	0,00	50 000,00	50 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	100 000,00	102 000,00	102 000,00
744	FCTVA	10 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	25 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	35 000,00	85 000,00	85 000,00
7473	Participat° Départements	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	1 500,00	1 000,00	1 000,00
7478	Participat° Autres organismes	220 000,00	285 000,00	285 000,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	0,00	5 500,00	5 500,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	7 500,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 275,00	3 250,00	3 250,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	146 612,00	145 000,00	145 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	12 500,00	12 500,00
75	Autres produits de gestion courante	125 000,00	150 000,00	150 000,00
752	Revenus des immeubles	115 000,00	125 000,00	125 000,00
7562	Régies dotées de la personnalité morale	0,00	25 000,00	25 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		6 019 736,00	6 292 100,00	6 292 100,00
76	Produits financiers (b)	500,00	500,00	500,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	500,00	500,00	500,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 030 236,00	6 302 600,00	6 302 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
722	Immobilisations corporelles	244 076,20	244 076,00	244 076,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 923,80	5 924,00	5 924,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		250 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 280 236,00	6 552 600,00	6 552 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			1 002 929,30
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			7 555 529,30

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	65 000,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	65 000,00	40 000,00	40 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	4 000,00	4 000,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	510 454,00	290 743,30	290 743,30
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 000,00	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	66 000,00	15 000,00	15 000,00
21311	Hôtel de ville	3 000,00	73 000,00	73 000,00
21312	Bâtiments scolaires	4 500,00	10 000,00	10 000,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	4 500,00	4 500,00
21318	Autres bâtiments publics	54 600,00	20 880,00	20 880,00
2135	Installations générales, agencements	64 100,00	34 553,30	34 553,30
2138	Autres constructions	69 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	96 000,00	38 000,00	38 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	4 000,00	4 000,00	4 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	16 000,00	27 300,00	27 300,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	11 800,00	670,00	670,00
2161	Oeuvres et objets d'art	10 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	9 070,00	40 800,00	40 800,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 444,00	7 766,00	7 766,00
2184	Mobilier	1 220,00	1 115,00	1 115,00
2188	Autres immobilisations corporelles	85 720,00	8 159,00	8 159,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	190 600,00	190 000,00	190 000,00
2313	Constructions	70 600,00	60 000,00	60 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	120 000,00	130 000,00	130 000,00
290	Opération d'équipement n° 290 (5)	0,00	137 500,00	137 500,00
340	Opération d'équipement n° 340 (5)	220 000,00	210 000,00	210 000,00
360	Opération d'équipement n° 360 (5)	120 500,00	0,00	0,00
750	Opération d'équipement n° 750 (5)	220 000,00	0,00	0,00
800	Opération d'équipement n° 800 (5)	0,00	300 000,00	300 000,00
900	Opération d'équipement n° 900 (5)	0,00	350 000,00	350 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 330 554,00	1 522 243,30	1 522 243,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	440 000,00	465 000,00	465 000,00
1641	Emprunts en euros	440 000,00	465 000,00	465 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	40 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		480 000,00	515 000,00	515 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 810 554,00	2 037 243,30	2 037 243,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	5 923,80	5 924,00	5 924,00
13911	Etat et établissements nationaux	3 666,66	3 667,00	3 667,00
13918	Autres subventions d'équipement	2 257,14	2 257,00	2 257,00
	Charges transférées (9)	244 076,20	244 076,00	244 076,00
2313	Constructions	144 076,20	144 076,00	144 076,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	95 000,00	95 000,00
2313	Constructions	0,00	50 000,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		250 000,00	345 000,00	345 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 060 554,00	2 382 243,30	2 382 243,30

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (11)			95 265,89
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			483 417,42
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 960 926,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	462 402,32	617 500,00	617 500,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	153 787,00	330 000,00	330 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	152 213,00	205 000,00	205 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	15 402,32	15 000,00	15 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	141 000,00	67 500,00	67 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	402 300,00	450 000,00	450 000,00
1641	Emprunts en euros	402 300,00	450 000,00	450 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		864 702,32	1 067 500,00	1 067 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	646 317,78	399 564,71	399 564,71
10222	FCTVA	200 000,00	125 000,00	125 000,00
10223	TLE	5 000,00	5 000,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	436 317,78	264 564,71	264 564,71
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes financières		696 317,78	479 564,71	479 564,71
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 561 020,10	1 547 064,71	1 547 064,71
021	Virement de la sect° de fonctionnement	557 466,68	639 743,30	639 743,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	360 000,00	365 000,00	365 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	8 500,00	8 500,00	8 500,00
28031	Frais d'études	8 500,00	8 500,00	8 500,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	5 500,00	5 500,00	5 500,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	15 500,00	20 500,00	20 500,00
28051	Concessions et droits similaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00	3 000,00	3 000,00
28132	Immeubles de rapport	119 550,00	119 550,00	119 550,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 850,00	2 850,00	2 850,00
28138	Autres constructions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28152	Installations de voirie	23 500,00	23 500,00	23 500,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	700,00	700,00	700,00
281571	Matériel roulant	400,00	400,00	400,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	37 000,00	37 000,00	37 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	33 000,00	33 000,00	33 000,00
28182	Matériel de transport	23 000,00	23 000,00	23 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 500,00	9 500,00	9 500,00
28184	Mobilier	8 500,00	8 500,00	8 500,00
28188	Autres immo. corporelles	51 000,00	51 000,00	51 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		917 466,68	1 004 743,30	1 004 743,30
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	95 000,00	95 000,00
2031	Frais d'études	0,00	95 000,00	95 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		917 466,68	1 099 743,30	1 099 743,30
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 478 486,78	2 646 808,01	2 646 808,01

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	314 118,60
-----------------------------------	-------------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 960 926,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 290 (1)
LIBELLE : ECOLE GILBERT COMBETTES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		168 957,60	a 0,00	137 500,00	b 137 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	168 957,60	0,00	137 500,00	137 500,00	0,00
2313	Constructions	168 957,60	0,00	137 500,00	137 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-137 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 340 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		210 594,85	a 0,00	210 000,00	b 210 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	210 594,85	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	210 594,85	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-210 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 360 (1)
LIBELLE : ENFOUISSEMENT RESEAUX**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 750 (1)
LIBELLE : ECOLE BLEUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 800 (1)
LIBELLE : VOIRIE-TROTTOIRS RUE DE LA REP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-300 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900 (1)
LIBELLE : TX RENOV MUSEE DU CUIR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	350 000,00	b 350 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-350 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	465 000	280 950	0	188 178	355 880	24 130	0	945	0	722 160	0	2 037 243
- Equipements municipaux (2)		226 950	0	188 178	355 880	24 130	0	945	0	722 160	0	1 518 243
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
- Opérations financières	465 000											465 000
Dépenses d'ordre	0											345 000
Total dépenses de l'exercice	465 000	525 950	0	188 178	355 880	24 130	0	945	0	822 160	0	2 382 243
RAR N-1 et reports	0	501 844	0	0	0	1 657	0	0	0	75 183	0	578 683
Total cumulé dépenses d'investissement	465 000	1 027 794	0	188 178	355 880	25 787	0	945	0	897 343	0	2 960 927

RECETTES

Total recettes de l'exercice	530 000	1 571 808	0	0	230 000	0	0	0	0	315 000	0	2 646 808
RAR N-1 et reports	0	124 268	0	0	0	16 000	0	0	0	173 851	0	314 119
Total cumulé recettes d'investissement	530 000	1 696 076	0	0	230 000	16 000	0	0	0	488 851	0	2 960 927

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	150 000	3 084 322	114 436	1 117 966	594 855	1 030 860	111 965	165 115	0	1 183 260	2 750	7 555 529
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	150 000	3 084 322	114 436	1 117 966	594 855	1 030 860	111 965	165 115	0	1 183 260	2 750	7 555 529

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	5 778 250	0	175 500	162 250	237 350	1 750	175 000	0	16 500	6 000	6 552 600
RAR N-1 et reports	0	1 002 929	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 002 929
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	6 781 179	0	175 500	162 250	237 350	1 750	175 000	0	16 500	6 000	7 555 529

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		465 000	544 377	0	188 178	355 880	25 787	0	945	0	897 343	0	2 477 509
Dépenses réelles		465 000	299 377	0	188 178	355 880	25 787	0	945	0	797 343	0	2 132 509
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	465 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	465 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	18 274	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	48 274
204	Subventions d'équipement versées	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
21	Immobilisations corporelles	0	167 521	0	50 678	5 880	5 787	0	945	0	107 041	0	337 851
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	59 582	0	0	0	20 000	0	0	0	150 302	0	229 884
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	137 500	350 000	0	0	0	0	510 000	0	997 500
290	ECOLE GILBERT COMBETTES	0	0	0	137 500	0	0	0	0	0	0	0	137 500
340	ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	210 000	0	210 000
360	ENFOUISSEMENT RESEAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
750	ECOLE BLEUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
800	VOIRIE-TROTTOIRS RUE DE LA REP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0	300 000
900	TX RENOV MUSEE DU CUIR	0	0	0	0	350 000	0	0	0	0	0	0	350 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	245 000	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	345 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	150 000	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	250 000
041	Opérations patrimoniales	0	95 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 000

RECETTES

Total recettes investissement		530 000	1 696 076	0	0	230 000	16 000	0	0	0	488 851	0	2 960 927
--------------------------------------	--	----------------	------------------	----------	----------	----------------	---------------	----------	----------	----------	----------------	----------	------------------

MAIRIE DE CHATEAU RENAULT - MAIRIE DE CHATEAU RENAULT - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Recettes réelles		530 000	596 332	0	0	230 000	16 000	0	0	0	488 851	0	1 861 183
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	399 565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	399 565
13	Subventions d'investissement	0	196 768	0	0	230 000	16 000	0	0	0	488 851	0	931 619
16	Emprunts et dettes assimilées	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	1 099 743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 099 743
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	639 743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	639 743
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	365 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	365 000
041	Opérations patrimoniales	0	95 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	150 000	3 084 322	114 436	1 117 966	594 855	1 030 860	111 965	165 115	0	1 183 260	2 750	7 555 529	
Dépenses réelles	150 000	2 079 579	114 436	1 117 966	594 855	1 030 860	111 965	165 115	0	1 183 260	2 750	6 550 786	
011	Charges à caractère général	0	628 309	0	286 256	265 715	233 880	6 965	67 015	0	351 160	2 750	1 842 050
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 214 270	0	652 410	329 140	746 480	0	98 100	0	832 100	0	3 872 500
014	Atténuations de produits	0	8 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000
022	Dépenses imprévues	0	75 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 000
65	Autres charges de gestion courante	0	150 000	114 436	4 300	0	50 500	105 000	0	0	0	0	424 236
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
67	Charges exceptionnelles	0	4 000	0	175 000	0	0	0	0	0	0	0	179 000

MAIRIE DE CHATEAU RENAULT - MAIRIE DE CHATEAU RENAULT - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	1 004 743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 004 743
023	Virement à la section d'investissement	0	639 743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	639 743
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	365 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	365 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	5 778 250	0	175 500	162 250	237 350	1 750	175 000	0	16 500	6 000	6 552 600
Recettes réelles		0	5 528 250	0	175 500	162 250	237 350	1 750	175 000	0	16 500	6 000	6 302 600
013	Atténuations de charges	0	245 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	245 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	23 000	0	145 000	43 500	12 350	1 000	115 000	0	12 000	0	351 850
73	Impôts et taxes	0	3 811 500	0	0	0	0	0	0	0	4 500	0	3 816 000
74	Dotations et participations	0	1 343 250	0	1 000	100 000	225 000	0	60 000	0	0	0	1 729 250
75	Autres produits de gestion courante	0	95 000	0	29 500	18 750	0	750	0	0	0	6 000	150 000
76	Produits financiers	0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
77	Produits exceptionnels	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 270 048,51									
1641 Emprunts en euros (total)					8 270 048,51									
068168E	CEP LOIRE CENTRE	10/12/2019	30/12/2019	16/03/2020	300 000,00	F		0,960	0,000		T	C		A-1
0701221	CEP	24/01/2007	24/01/2007	25/07/2007	473 077,28	F		3,930	0,000		T	P	N	A-1
0900308	CEP	23/03/2009	25/06/2009	25/01/2010	400 000,00	F		4,100	0,000		A	P	N	A-1
1005000	CEP	06/05/2010	31/05/2010	01/06/2010	400 000,00	F		3,670	0,000		M	P	N	A-1
1124240	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	11/11/2008	01/04/2009	01/12/2009	92 000,00	V		3,300	0,000		A	P	N	A-1
1205002	CEP	04/05/2012	06/07/2012	06/10/2012	290 000,00	F		5,380	0,000		T	P	N	A-1
16449	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	14/11/2014	01/12/2014	01/04/2015	221 000,00	F		0,496	0,000		T	P		A-1
1884	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	15/12/2013	15/12/2013	01/03/2014	70 000,00	F		2,250	0,000		T	P	N	A-1
200008 05	CREDIT MUTUEL	20/09/2017	31/10/2017	31/10/2017	300 000,00	F		1,600	0,000		T	P		A-1
20000803	CREDIT MUTUEL	23/11/2011	28/02/2012	31/03/2012	450 000,00	F		4,750	0,000		T	P	N	A-1
44048	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	05/01/2016	05/01/2016	01/04/2016	245 000,00	F		1,750	0,000		T	P		A-1
5151042	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	17/04/2014	30/09/2016	01/12/2016	398 000,00	F		1,750	0,000		T	P		A-1
701051	CEP	01/12/2006	01/12/2006	25/10/2007	850 000,00	F		4,080	0,000		A	P	N	A-1
83965	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	09/08/2018	01/11/2018	01/01/2019	400 000,00	F		0,000	2,030		T	P		F-1
8440004/4327979	CEP	04/09/2014	22/09/2014	22/03/2015	400 000,00	F		2,820	0,000		S	P		A-1
FE9435	CREDIT AGRICOLE TOUR POITOU	16/07/2019	22/07/2019	15/10/2019	1 047 287,00	F		1,750	0,000		T	P		F-1
MIN254431	CAISSE FRANCAISE FINANC LOCAL	01/01/2008	01/01/2008	01/12/2008	900 000,00	F		4,750	0,000		A	P	N	A-1
MON260628	CAISSE FRANCAISE FINANC LOCAL		09/06/2008	01/08/2009	1 033 684,23	F		5,130	0,000		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

MAIRIE DE CHATEAU RENault - MAIRIE DE CHATEAU RENault - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 270 048,51									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 102 970,73					452 867,57	143 199,99	0,00	34 078,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 102 970,73					452 867,57	143 199,99	0,00	34 078,91
068168E		0,00	A-1	300 000,00	19,00	F		0,000	15 000,00	2 873,10	0,00	114,00
0701221	N	0,00	A-1	62 900,88	1,00	F		0,000	41 552,94	1 220,13	0,00	100,52
0900308	N	0,00	A-1	131 165,84	4,00	F		0,000	26 233,17	5 452,49	0,00	4 075,17
1005000	N	0,00	A-1	246 440,36	10,00	F		0,000	19 529,97	8 863,59	0,00	693,97
1124240	N	0,00	A-1	43 185,98	8,00	V		0,000	4 690,89	237,37	0,00	17,39
1205002	N	0,00	A-1	218 659,13	12,00	F		0,000	12 204,93	11 712,43	0,00	2 653,40
16449		0,00	A-1	175 374,75	15,00	F		0,000	10 133,39	2 983,29	0,00	710,42
1884	N	0,00	A-1	49 259,20	14,00	F		0,000	3 062,19	1 118,29	0,00	89,59
200008 05		0,00	A-1	270 831,99	17,00	F		0,000	13 303,76	4 253,76	0,00	683,01
20000803	N	0,00	A-1	318 542,41	11,00	F		0,000	20 204,14	14 774,42	0,00	0,00
44048		0,00	A-1	205 294,46	16,00	F		0,000	11 031,71	3 497,65	0,00	835,20
5151042		0,00	A-1	355 484,41	21,00	F		0,000	13 571,36	6 092,40	0,00	495,38
701051	N	0,00	A-1	365 862,02	6,00	F		0,000	46 209,29	14 927,17	0,00	2 393,98
83965		0,00	F-1	387 559,59	23,00	F		2,030	12 692,95	7 712,77	0,00	1 867,15
8440004/4327979		0,00	A-1	300 000,00	14,00	F		0,000	20 000,00	8 456,87	0,00	2 193,33
FE9435		0,00	F-1	1 031 985,11	14,00	F		0,000	61 879,95	17 655,13	0,00	3 552,22
MIN254431	N	0,00	A-1	436 564,86	7,00	F		0,000	46 128,29	20 736,83	0,00	10 822,58
MON260628	N	0,00	A-1	203 859,74	4,00	F		0,000	75 438,64	10 632,30	0,00	2 781,60
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE CHATEAU RENAULT - MAIRIE DE CHATEAU RENAULT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 102 970,73					452 867,57	143 199,99	0,00	34 078,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
83965	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	400 000,00	387 559,59	1	0,00				0,00		2,030	7 712,77	0,00	7,59
FE9435	CREDIT AGRICOLE TOUR POITOU	1 047 287,00	1 031 985,11	1	0,00				0,00		0,000	17 655,13	0,00	20,22
TOTAL (F)		1 447 287,00	1 419 544,70						0,00			25 367,90	0,00	27,81
TOTAL GENERAL		1 447 287,00	1 419 544,70						0,00			25 367,90	0,00	27,82

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0
	% de l'encours	72,19	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	3 683 426,03	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	15/02/2016
L	Voitures et camions	7	15/02/2016
L	Mobilier	7	15/02/2016
L	Matériel de bureau électrique	5	15/02/2016
L	Matériel informatique	5	15/02/2016
L	Matériel classique	6	15/02/2016
L	Installation et appareil de chauffage	15	15/02/2016
L	Equipements de garage et atelier	15	15/02/2016
L	Equipements de cuisine	10	15/02/2016
L	Equipements sportif	10	15/02/2016
L	Installation de voirie	25	15/02/2016
L	Plantations	15	15/02/2016
L	Autres agencements et aménagements de terrain	15	15/02/2016
L	Batiments légers, abris	10	15/02/2016
L	Agencements et aménagements de batiments, installations electriques et telephoniques	15	15/02/2016
L	Biens de faibles valeurs (-500 ?)	1	15/02/2016
L	Subventions façades	5	15/02/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		520 924,00	I 520 924,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		465 000,00	465 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	465 000,00	465 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		55 924,00	55 924,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 924,00	5 924,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	520 924,00	95 265,89	483 417,42	1 099 607,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 219 743,30	III 1 219 743,30
Ressources propres externes de l'année (a)		135 000,00	135 000,00
10222	FCTVA	125 000,00	125 000,00
10223	TLE	5 000,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	5 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 084 743,30	1 084 743,30
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	8 500,00	8 500,00
28031	Frais d'études	8 500,00	8 500,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	5 500,00	5 500,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	20 500,00	20 500,00
28051	Concessions et droits similaires	5 000,00	5 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00	3 000,00
28132	Immeubles de rapport	119 550,00	119 550,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 850,00	2 850,00
28138	Autres constructions	5 000,00	5 000,00
28152	Installations de voirie	23 500,00	23 500,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	700,00	700,00
281571	Matériel roulant	400,00	400,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	37 000,00	37 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	33 000,00	33 000,00
28182	Matériel de transport	23 000,00	23 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 500,00	9 500,00
28184	Mobilier	8 500,00	8 500,00
28188	Autres immo. corporelles	51 000,00	51 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00	80 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	639 743,30	639 743,30

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 219 743,30	314 118,60	0,00	264 564,71	1 798 426,61

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 099 607,31
Ressources propres disponibles	IV	1 798 426,61
Solde	V = IV – II (6)	698 819,30

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					332 192,50	170 351,12										8 176,80	14 713,30	
OPAC INDRE ET LOIRE	1997	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	332 192,50	170 351,12	8,00	A	F	0,000	F		0,000	F-1		8 176,80	14 713,30	
TOTAL GENERAL					332 192,50	170 351,12										8 176,80	14 713,30	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			2EME PARTIE SUBVENTIONS SPORTIVES 20	Association	23 230,24
6574			UCAC	Association	2 000,00
6574			AMIS DU CUIR ET DE LA TANNERIE	Association	1 000,00
6574			USR ATHLE CROSS	Association	1 648,15
6574			ASSOCIATION SPORTIVE TIR	Association	783,20
6574			USR FUTSAL	Association	1 038,15
6574			ESCALADE	Association	1 002,06
6574			HANDBALL CASTELRENAUDAIS	Association	1 519,37
6574			GYMNASTIQUE SPORTIVE RENAUDINE	Association	1 484,55
6574			KARATE-KYOKUSHINKAI	Association	1 108,58
6574			JUDO CHATEAU-RENAULT	Association	4 500,00
6574			ASSOCIATION TENNIS DE TABLE	Association	846,28
6574			ASSOCIATION TENNIS CLUB	Association	803,84
6574			BADMINTON CLUB DES PORTES DE LA TOURAINE	Association	1 270,16
6574			ASSOCIATION US CULTURISME	Association	0,00
6574			USR FOOTBALL	Association	4 189,46
6574			USR BASKET BALL	Association	2 237,28
6574			SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	500,00
6574			CROIX ROUGE FRANÇAISE	Association	560,00
6574			COLLEGE ANDRE BAUCHANT	Département	1 000,00
6574			LYCEE BEAUREGARD	Région	1 000,00
6574			ASSOCIATION COEUR SANTE	Association	150,00
6574			NOUS SOMMES TOUS CITOYENS DU MONDE	Association	300,00
6574			CRESCENDO	Association	400,00
6574			ASS SPORTIVE COLLEGE A.BAUCHAN	Association	554,31
6574			AMIS DE LA DANSE CLASSIQUE	Association	500,00
6574			JARDINS FAMILIAUX DU CASTELREN	Association	400,00
6574			COMITE DES OEUVRES SOCIALES	Association	18 000,00
6574			ASSO JUMELAGE COVASINT	Association	400,00
6574			LES AMIS D'ANDRE BAUCHANT	Association	500,00
6574			ARTISTES DU CASTELRENAUDAIS	Association	500,00
6574			ASS VEHICULES ANCIENS	Association	150,00
6574			AMIS EN SCENE 37	Association	300,00
6574			ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIER	Association	400,00
6574			A.C.E.R	Association	250,00
6574			TWIRLING BATON	Association	1 674,45
6574			LA SUBAQUATIQUE RENAUDINE	Association	109,91
6574			ECOLE MANDELA	Association	1 248,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574			ECOLE PRIMAIRE GILBERT COMBETT	Association	1 352,00
6574			ECOLE MATERNELLE MALRAUX	Association	850,00
6574			ECOLE MATERNELLE JULES VERNE	Association	850,00
6574			SECOURS CATHOLIQUE EAT AMBOISE	Association	250,00
6574			ASS JUMELAGE RIPLEY	Association	400,00
6574			AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	150,00
6574			AMICALE DES PECHEURS	Association	150,00
6574			JUMELAGE MULHEIM KARLICH	Association	400,00
6574			MJC	Association	1 200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint Administratif	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint Administratif Principal 1ere classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Administratif principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		49,00	0,00	49,00	49,00	0,00	49,00
Adjoint Technique	C	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint Technique Principal de 1ère Classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur Principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	9,00	16,00	7,00	9,00	16,00
Adjoint d'animation	C	3,00	9,00	12,00	3,00	9,00	12,00
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

MAIRIE DE CHATEAU RENAULT - MAIRIE DE CHATEAU RENAULT - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Autre (non classable dans les rubriques précédentes)		0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		81,00	11,00	92,00	81,00	11,00	92,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CASTELRENAUDAIS		Taxe professionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			
SATESE		à l'intervention	0,00
SIEIL		Au forfait	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	CCAS		-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	PHOTOVOLTAIQUES		-		SPIC	Non
	ASSAINISSEMENT		-		SPIC	Non
	EAU		-		SPIC	Non

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	5 537 000,00	0,00	29,63	0,00	1 640 613,00	0,00
TFPNB	17 000,00	0,00	64,01	0,00	10 882,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 25

Contre : 2

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/02/2020

Présenté par Michel COSNIER (1),
A MAIRIE DE CHATEAU RENAULT, le 06/03/2020
Michel COSNIER,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Examen et vote du Budget Primitif 2020
A MAIRIE DE CHATEAU RENAULT, le 06/03/2020
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Michel COSNIER (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/03/2020, et de la publication le 20/03/2020
A CHATEAU RENAULT, le 20/03/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.